

**Motion du 10 novembre 2008 de MM. Mathias Buschbeck, Miguel Limpo, Mmes Sarah Klopmann, Claudia Heberlein Simonett, Marie-Pierre Theubet, Sandrine Burger, Sophie de Weck Haddad, Marguerite Contat Hickel et Frédérique Perler-Isaaz: «Le cycliste de la Coulou, espèce en danger à protéger urgemment!»**

(acceptée par le Conseil municipal lors de  
la séance du 3 octobre 2009)

*MOTION*

Considérant:

- que le pont de la Coulouvrenière est emprunté quotidiennement par plus de 2000 cyclistes;
- que ce pont est un axe important dans le réseau cyclable genevois;
- que les aménagements cyclables sont extrêmement succincts, voire dangereux sur ce pont;
- que la présence des rails du tram représente un danger supplémentaire pour les cyclistes;
- que la Ville de Genève a récemment entrepris une campagne de répression contre les cyclistes qui empruntent les trottoirs sur ce pont;
- que de nombreux accidents impliquant des cyclistes ont eu lieu à la sortie de ce pont et que la dangerosité de ce tronçon n'est plus à prouver,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de prévoir au plus vite un aménagement cyclable sécurité, dans les deux sens, hors rails de tram, sur le pont de la Coulouvrenière;
- de suspendre, en attendant la réalisation de ces aménagements, la répression des cyclistes qui ne mettent pas en danger les autres usagers du trottoir.